



FICHE D'INFORMATION AUX CANDIDATS N° 04

AVIS N° 22_1249

A Marseille, le 20 janvier 2023

Direction de l' Architecture, Valorisation des Équipements et de leurs Usages

Adresse du profil acheteur : marchespublics.mairie-marseille.fr

Travaux de construction du Groupe Scolaire Jolie-Manon et du parc attenant - Rue Loubon 13003 Marseille - Relance des lots 1, 3 et 4

RÉPONSE SUITE A DES DEMANDE D'INFORMATION

Question 2 posée le 19 janvier 2023 :

En page 3/19 du règlement de consultation, il y a apparemment une erreur sur les n° de lots :

Cette consultation était répartie en 9 lots :

1 - Étanchéité et Terrasses Végétalisées

2 - Menuiseries Extérieures / Serrurerie

3 - Couverture Étanchéité

4 - Second Œuvre

Initialement ce lot portait le N°03

5 - Plomberie / Chauffage / Ventilation

6 - Électricité / Photovoltaïque

7 - Ascenseur

8 - VRD / Aménagements extérieurs

9 – Espaces Verts

A l'issue de cette procédure, les lots 1 "Gros-oeuvre", 3 "Couverture Étanchéité", 4 "Second Œuvre" ont été déclarés sans suite.

Les autres lots :

2 - Menuiseries Extérieures / Serrurerie

5 - Plomberie / Chauffage / Ventilation

6 - Électricité / Photovoltaïque

7 - Ascenseur

8 - VRD / Aménagements extérieurs

9 – Espaces Verts

sont, quant à eux, en cours d'attribution

Par ailleurs, les besoins concernant les lots 3 et 4, ont été redéfinis.

Ces 2 lots sont par conséquent ventilés en 4 lots et les détails se trouvent à l'article 2.1.1 du présent Règlement de Consultation

La présente consultation porte donc uniquement sur la relance de la procédure pour l'attribution des lots 1, 3a, 3b, 4a, 4b.

et en page 4/19

2.1 Décomposition en lots, tranches et postes

2.1.1 Décomposition en lots

L'ensemble des prestations est réparti en plusieurs lots traités par marchés séparés et définis comme suit :

N°	Intitulés lots séparés
1	Gros oeuvre / Façades
3a	Menuiseries Extérieures / Occultation
3b	Serrurerie
4a	Cloisons / Doublages / Faux-plafonds / Revêtements de sols et murs / Peinture
4b	Menuiseries intérieures / Équipements sportifs

Important :

pour des raisons techniques, lorsqu'un opérateur économique déposera un pli concernant les lots 3a, 3b, 4a et 4b, il faudra saisir la numérotation correspondante comme suit :

N° de lots	Numéro correspondant à saisir lors du dépôt du pli
3a	31
3b	32
4a	41
4b	42

Pouvez-vous nous confirmer que c'est bien le lot 03 Menuiseries extérieures / serrurerie initial qui a été déclaré sans suite et qui est relancé et scindé en 2 lots 03A MENUISERIES EXTERIEURES et 03B SERRURERIE et que du fait qu'il y ait 2 actes d'engagement nous pouvons répondre uniquement au lot 03A MENUISERIES EXTERIEURES
Sur toutes les pièces écrites CCTP – DPGF : le lot 03A est le lot MENUISERIES EXTERIEURES et le lot 03B SERRURERIE

Réponse 2 :

Il y a en effet une erreur à la page 3 du Règlement de Consultation pour l'intitulé du lot 2 relatif à la consultation initiale.

Dès lors, **à la place de « Lot 2 - Menuiseries extérieures / Serrurerie », il convient de lire « Lot 2 - Étanchéité et Terrasses Végétalisées »**

Nous vous confirmons qu'il s'agit bien du lot 3 de la consultation initiale qui a été déclaré sans suite ainsi que les lots 1 et 4.

Ce lot (ainsi que le 4) a été scindé en 2 lots distincts qui portent dorénavant les numéros 3a et 3b.

Par conséquent, s'agissant d'un lot distinct, il est en effet possible de répondre uniquement au lot 3a relatif aux « Menuiseries extérieures.

Le RC a été corrigé, fichier modifié intitulé « RC_22_1249v2 »